

France-Saint-Louis: Restructuring work

OJ S 245/2016 20/12/2016

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Saint-Louis Habitat (OPH Saint-Louis)

Postal address: 44 rue de Mulhouse

Town: Saint-Louis

NUTS code: FR422 Haut-Rhin

Postal code: 68300

Country: France

Contact person: M. Yves Simon / M. Gérard Brand

E-mail: ysimon@stlouishabitat.fr

Telephone: +33 389679667

Internet address(es):Main address: <http://www.saint-louis-habitat.fr/>Address of the buyer profile: <https://www.e-marchespublics.com/>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.e-marchespublics.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Office public de l'habitat

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Marché de conception-réalisation pour la réhabilitation thermique de 9 immeubles de logements collectifs à Saint-Louis (68300).

II.1.2. Main CPV code

45454000 Restructuring work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Voir description succincte du marché dans le règlement de la consultation.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR422 Haut-Rhin

Main site or place of performance: 2 à 8 et 10/12 Place de la Gare, 1/3 et 2/4 rue Jean Mermoz, 1/3, 9/11, 13/15 et 17/19 rue Charles Péguy et 54 rue du 1er Mars à 68300 Saint-Louis.

II.2.4. Description of the procurement

L'attributaire se verra confier la conception et la réalisation des travaux comprenant un engagement contractuel sur un niveau d'amélioration de l'efficacité énergétique sur 3 ans, un engagement sur un prix, une quantité de travaux, un calendrier d'intervention, déterminés lors du dialogue compétitif.

L'intégralité des missions de conception architecturale et technique, la réalisation des travaux et du suivi des consommations qui en découlent seront à la charge exclusive de l'attributaire. L'enveloppe prévisionnelle maximum affectée à la conception et à la réalisation est de 6.248.400 euros HT.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 6 248 400,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 60

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 3 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Limitation du nombre de candidats pour respecter le principe de bonne gestion des deniers (indemnité forfaitaire par offre fournie). Volonté d'une efficacité et d'une pertinence dans la conduite du dialogue avec un nombre limité de candidats.

Admissibilité des candidatures:

Candidats non recevables en application des articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 relative aux marchés publics, dont les candidatures ont été reçues hors délai en application du IV de l'article 43 du Décret n°2016-360, qui n'ont pas remis, ou de façon incomplète, les pièces demandées à l'avis de publicité au titre de la candidature;

Critères de sélection des candidatures:

1. Capacité professionnelles et techniques fonction de:

* Qualités, pertinence et interprétation architecturale des références mises en avant par les membres du groupement, et notamment les 3 opérations référencées par le candidat en charge des travaux ainsi que les 3 opérations référencées par l'architecte

- * L'adéquation des compétences et moyens présentés pour atteindre les objectifs de l'opération, (importance du personnel d'encadrement, niveau de qualification du personnel)
 - * Les moyens humains (effectifs moyens) et matériels (informatique, équipements et logistique)
2. Capacités financières du candidat ou de l'équipe le cas échéant fonction de:
- * Chiffre d'affaires global sur les trois derniers exercices (2015-2014-2013) pour le mandataire
 - * Chiffre d'affaires global et sur les trois derniers exercices (2015-2014-2013) pour l'ensemble du groupement.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Liste et description succincte des conditions:

Dossier de candidature tel que précisé dans le règlement de consultation (art 3-1-1).

Ou

a) Lettre de candidature (Dc1 ou équivalent avec attestation sur l'honneur telle que précisée au DC1)

b) Déclaration du candidat (Dc2 ou équivalent)

c) Un justificatif prouvant l'habilitation de la personne à engager la société

d) Une déclaration de candidature habilitant le mandataire

e) Déclaration de sous-traitance (DC 4 ou équivalent) pour chaque sous-traitant envisagé

f) Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle et décennale à jour.

g) Le cas échéant, copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire.

h) attestation d'inscription à l'ordre des architectes ou diplôme

Les points a) et h) sont à fournir par le mandataire du groupement, le point d) est à fournir par les cotraitants.

Les autres points sont à fournir par chacun des membres du groupement le cas échéant.

Les documents DC1, DC2 et DC4 sont téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Voir règlement de la consultation.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Les travaux seront réalisés en site occupé / Présence ponctuelle d'amiante.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive dialogue

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 27/01/2017 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Le recours à la conception-réalisation est justifié:

— Par la demande aux candidats d'un engagement contractuel sur le niveau d'amélioration de l'efficacité énergétique concernant la réhabilitation, mesuré sur une période de 3 ans et assorti de pénalités en cas de non-respect, rendant nécessaire l'association de l'entrepreneur aux études de l'ouvrages, en application de l'article 33-I de l'Ordonnance n°2015-899 du 23.7.2015

— Par l'article 33-II de l'Ordonnance n°2015-899 du 23.7.2015 qui permet aux organismes d'habitation à loyer modéré mentionnés à l'article L411-2 du code de la construction et de l'habitation, de passer des marchés de conception-réalisation jusqu'au 31.12.2018

Le recours au dialogue compétitif est justifié par l'application des articles 91-II-2°-a), 90-II-1-a) et 25-II-3) du décret n°2015-360 relatif aux marchés publics.

Architecte: Le candidat devra comprendre au moins une compétence en architecture qui aura la responsabilité du projet architectural en vertu de l'article 3 de la loi n°77-2 du 3/01/77 et la charge du dépôt du permis de construire.

Le candidat ayant des compétences en architecture sera obligatoirement inscrit au tableau de l'ordre des architectes pour les architectes français ou possèdera un diplôme reconnu au titre de la directive n°85/384/CEE du 10.6.1985.

Par application des dispositions de l'article 45 V du décret n°2016 — 360, les candidats présentant les compétences en structure, électricité courants forts et courants faibles, fluides-

génie climatique dont simulations thermique dynamique ne pourront apparaître que dans deux (2) dossiers de candidature. A défaut, un tirage au sort sera effectué pour déterminer quel groupement verra son dossier renvoyé au mandataire

Une prime de 80.000 euros HT sera attribuée à chaque candidat ayant remis des prestations conformes lors de la phase de remise des offres (niveau APD). La rémunération du futur attributaire du marché tiendra compte de la prime qu'il a reçue.

La constitution de chaque dossier, les modalités de remise de candidature et les critères de sélection des candidatures sont précisés dans le Règlement de la consultation. Le dossier de candidature, le dossier administratif et le dossier technique sont rédigés en français. Indépendamment de la durée de leur transmission les candidatures devront parvenir avant la date et l'heure limites de réception. Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites, ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et renvoyés à leur auteur. Les demandes de renseignements complémentaires devront être transmises par courriel à l'adresse indiquée à la section 1. Toutes les informations relatives aux candidatures sont disponibles dans le dossier de consultation téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation www.e-marchespublics.com.

Le budget prévisionnel par immeuble est le suivant en conception-réalisation:

Tranche Immeuble Travaux en conception/réalisation euros H.T.

Tranche ferme 2 à 8 Place de la Gare 1.126.400 euros

10 à 12 Place de la Gare 763.400 euros

1/3 rue Jean Mermoz 632.500 euros

2/4 rue Jean Mermoz 506.000 euros

Tranche optionnelle 1 1/3 rue Charles Péguy 569.800 euros

9/11 rue Charles Péguy 1.039.000 euros

13/15 rue Charles Péguy 561.000 euros

Tranche optionnelle 2 17/19 rue Charles Péguy 561.000 euros

54 rue du 1er mars 688.800 euros

TOTAL Total: 9 immeubles, soit 311 logements 6.428.400 euros.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Strasbourg

Postal address: 31 avenue de la Paix — BP 51038

Town: Strasbourg Cedex

Postal code: 67070

Country: France

E-mail: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Telephone: +33 388212323

Fax: +33 388364466

Internet address: <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Strasbourg

Postal address: 31 avenue de la Paix — BP 51038

Town: Strasbourg

Postal code: 67070

Country: France

E-mail: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Telephone: +33 388212323

Fax: +33 388364466

Internet address: <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

16/12/2016